



Jeudi 5 octobre 2023

Communiqué de presse

Le SUI-FSU et le SNES-FSU apportent leur soutien à la présidente du jury du CAPES de philosophie.

La présidente du jury du CAPES externe de philosophie, Madame Sylvia Giocanti, professeure des universités, a reçu le 29 juillet un courrier de la Direction Générale des Ressources Humaines, l'informant que son directeur n'envisageait pas de proposer au ministre sa reconduction comme présidente du jury.

C'est une décision sans précédent qui outrepassa l'autorité de la DGRH, dont le rôle en la matière se limite à la gestion administrative des concours. Elle ouvre la porte à des interventions de toutes sortes dans le choix des président·es de jury et au-delà, des jurys dans leur ensemble. En effet, les président·es de jury de concours sont nommé·es par le ministre de l'Éducation nationale sur proposition de l'inspection générale en fonction de leur expertise disciplinaire, selon des critères scientifiques et professionnels. Le sens de cette pratique ancienne est d'assurer à la fois la qualité scientifique des jurys et leur stricte indépendance académique. Nous nous inquiétons donc vivement d'une possible remise en cause du principe de la souveraineté des jurys.

Rien ne justifie la brutalité de la décision prise à l'encontre de Madame la professeure Sylvia Giocanti.

Le SUI-FSU, en sa qualité de syndicat des inspecteurs et inspectrices, et le SNES-FSU en sa qualité de syndicat des enseignements de second degré tiennent à manifester leur entière solidarité avec les jurys du CAPES externe de philosophie et ses directoires des sessions 2022 et 2023, quant aux choix qui ont été les leurs concernant l'organisation des épreuves et leur mise en œuvre disciplinaire.

Aussi, en accord avec les demandes convergentes des associations de professeur·es de philosophie et du CNU, le SUI-FSU et le SNES-FSU demandent que Madame Sylvia Giocanti soit reconduite dans ses fonctions pour une quatrième année, comme c'est l'usage quand le travail mené est salué unanimement par les membres du jury.